

# Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 4 novembre 2014 à 19 h Centre Roussin situé au 12125, rue Notre-Dame Est, salle Raymond-Mayer

#### PRÉSENCES:

Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville

#### **AUTRES PRÉSENCES:**

Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement substitut Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement

\_\_\_\_

#### CA14 30 11 0360

## **OUVERTURE - SÉANCE**

À 19 h

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit ouverte.

## ADOPTÉ

10.01

# Mot d'ouverture de la mairesse

Madame la mairesse, Chantal Rouleau, souhaite la bienvenue à tous les citoyens, elle salue les directeurs et les conseillers, ainsi que le commandant du Service de Police de la Ville de Montréal, poste de quartier 49. Elle salue également monsieur Bilodeau de la FADOQ, ainsi que les deux directeurs de l'arrondissement qui seront nommés ce soir, soit monsieur Denis Laberge, nouveau directeur de la direction des Services administratifs et du greffe et monsieur Luc Rousseau, nouveau directeur de la direction de la culture, des sports et du développement social.

**Madame Rouleau** profite de l'occasion pour corriger l'affirmation de la députée Nicole Léger dans les journaux locaux sur l'avancement des travaux du train de l'Est, notamment la gare de Pointe-aux-Trembles. Elle affirme qu'il n'y a jamais eu de différend entre l'arrondissement et l'AMT, tel que mentionné par Mme Léger dans les journaux.

Madame Rouleau fait ensuite un bilan de la dernière année. Elle donne un compte-rendu de l'avancement de certains projets depuis son élection en novembre 2013. Elle traite notamment du réaménagement de la rue Sherbrooke et du quartier de la gare, de la revitalisation du boulevard Saint-Jean-Baptiste, de la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles, du plan bleu-vert et de l'accessibilité au

fleuve, de la Plage de l'est, des cerfs de virginie, de la maison de la culture de Rivière-des-Prairies et du développement des bibliothèques, donne des résultats d'un sondage sur la qualité des services et des activités de l'arrondissement; sondage effectué par la firme CROP en juin 2014.

\_\_\_\_\_

#### CA14 30 11 0361

#### **ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 novembre 2014 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

\_\_\_\_\_

#### CA14 30 11 0362

#### **RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

DE ratifier le procès-verbal du conseil d'arrondissement de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2014 ainsi que de la séance extraordinaire tenue le 24 octobre 2014.

ADOPTÉ

10.03

## PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

## Six citoyens font des interventions sur divers sujets, tels que :

Dépôt d'un mémoire sur l'accessibilité au fleuve dans Pointe-aux-Trembles

Suggestions de noms pour le pont remplaçant le pont Champlain.

Demande de déneiger, l'hiver, les parcs situés en bordure du fleuve, afin de permettre l'accès à la rive.

Demande d'augmenter la sécurité aux abords de l'école Saint-Marcel.

Demande de modifier la décision de l'arrondissement interdisant le stationnement en bordure de rue l'hiver dans le rond-point de la rue Marcel-Faribault.

Divers commentaires sur l'arrondissement et demande de deux minutes de silence à la mémoire des deux soldats canadiens tués dans les récents événements à Saint-Jean-sur-le-Richelieu et à Ottawa.

#### PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Gilles Déziel rend hommage à monsieur Éric Lévesque, citoyen de Montréal-Est qui a sauvé dix personnes d'un incendie dans la nuit du 7 octobre dernier. Il félicite les nouveaux directeurs pour leur nomination et remercie monsieur Richard Joseph et madame Ysabelle Brault pour leur travail intérimaire. Il souhaite de joyeuses fêtes aux citoyens de Pointe-aux-Trembles.

**Monsieur le conseiller Manuel Guedes** souligne le Jour du Souvenir, le 11 novembre prochain, à la mémoire des soldats qui ont sacrifié leur vie pour le pays. Il remercie ses collègues pour leur support en cette première année de vie politique.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà affirme que la future maison de la culture de Rivière-des-Prairies sera un lieu de rassemblement. Il ajoute que des rencontres sont prévues prochainement avec les citoyens et que leurs commentaires seront pris en compte dans la réalisation de la maison de la culture.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine remercie les citoyens de Rivière-des-Prairies pour la confiance qui lui a été accordée il y a un an. Elle invite les citoyens à consulter le site Web de l'AMT afin de se procurer des titres gratuits de transport pour la mise en service du train de l'Est le 1<sup>er</sup> décembre prochain. Elle ajoute que la STM mettra en place un service de taxi collectif pour les zones où le transport en commun est mal desservit, que certains arrêts d'autobus seront repositionnés et les heures seront modifiées afin de se synchroniser avec celles du train. Elle invite enfin des citoyens à consulter le site Web de l'arrondissement pour connaître les derniers développements du comité de travail du boulevard Gouin.

**Madame la conseillère Suzanne Décarie** informe les citoyens qu'elle ne s'est pas représentée aux élections scolaires du 2 novembre dernier. Elle souhaite ensuite de Joyeuses fêtes aux citoyens puisqu'elle devra s'absenter quelques semaines pour des raisons de santé.

**Monsieur le conseiller Richard Guay** remercie les citoyens et ses collègues pour sa première année de mandat. il souligne le dépôt du Programme triennal d'immobilisation 2015-2017 à la ville centre et donne les principaux investissements dans l'arrondissement.

# -

**DÉPÔT DE DOCUMENTS** 

Dépôt d'un mémoire sur l'accès au fleuve Dépôt d'une lettre relative au rond-point Marcel-Faribault. Dépôt, par monsieur Gilles Déziel, de sa déclaration d'intérêt pécuniaires. Dépôt, par monsieur Richard Guay, du PTI 2015-2017 des services centraux.

#### CA14 30 11 0363

ADHÉSION - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - « CONTRAT SOCIAL - QUALITÉ DE VIE ADÉQUATE - PERSONNES AÎNÉES DU QUÉBEC » - FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC, FAISANT AUSSI AFFAIRES SOUS RÉSEAU FADOQ

ATTENDU QUE la Ville de Montréal reconnaît, dans sa Charte montréalaise des droits et responsabilités, l'âgisme comme une forme de discrimination de nature à contrer la dignité de l'être humain;

ATTENDU QUE la dignité de l'être humain, l'inclusion et l'égalité représentent des valeurs fondamentales énoncées dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles a été désigné officiellement « Municipalité amie des aînés » par le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE les engagements énoncés dans le « Contrat social en faveur d'une qualité de vie adéquate pour les personnes aînées du Québec » de Réseau FADOQ vont dans le même sens que les principes énoncés par la Ville de Montréal dans son « Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015 »;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la mairesse Chantal Rouleau

#### et unanimement résolu :

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles adhère au « Contrat social en faveur d'une qualité de vie adéquate pour les personnes aînées du Québec » de Réseau FADOQ signé par le maire de Montréal, Denis Coderre, le 16 octobre 2014.

ADOPTÉ	
15.01	

#### CA14 30 11 0364

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - LONGUS ÉQUIPEMENT INC. - LOCATION - TROIS (3) CHARGEURS ARTICULÉS SUR PNEUS AVEC GODET TOUT USAGE ET CHASSE-NEIGE, SANS OPÉRATEUR - PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT 2014-2015 - APPEL D'OFFRES PUBLIC 14-13956

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense 151 393,33 \$ taxes incluses, pour la location de trois (3) chargeurs articulés sur pneus avec godet tout usage et chasse-neige, sans opérateur, pour la période de déneigement 2014-2015;

D'octroyer, pour ce faire, à la compagnie Longus Équipement inc., un contrat de location au montant de 151 393,33 \$ taxes incluses, dans le cadre de l'appel d'offres public numéro 14-13956;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier sommaire décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTE	
20.01 1140493009	
20.02 VACANT	

## CA14 30 11 0365

APPROBATION - AJUSTEMENT - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2015 - CENTRE DE LEADERSHIP POUR LA JEUNESSE DON BOSCO - PROGRAMMES CLUB DE VACANCES ET JEUNESSE

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2015;

D'octroyer, à cet effet, à l'organisme Centre de leadership pour la jeunesse Don Bosco, une contribution financière totale de 56 284 \$ pour les programmes Club de vacances et Jeunesse;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ
20.03 1131790002
20.03 1131790002
<del></del>
CA14 30 11 0366
APPROBATION - AJUSTEMENT - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2015 - CLUB AQUATIQUE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (C.A.R.P.) - PROGRAMMES CLUB DE VACANCES ET CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES.
Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes
appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel
et unanimement résolu :
D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2015;
D'octroyer, à cet effet, à l'organisme Club aquatique Rivière-des-Prairies (C.A.R.P.), une contribution financière totale de 39 854 \$ pour les programmes Club de vacances et Club sportif et activités physiques.
D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.
ADOPTÉ
20.04 1131790004
<del></del>
••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
CA14 30 11 0367
APPROBATION - AJUSTEMENT - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2015 - CLUB D'HALTÉROPHILIE DE POINTE-AUX-TREMBLES - PROGRAMME CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES
Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie
appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel
et unanimement résolu :
D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2015;
D'octroyer, à cet effet, à l'organisme Club d'haltérophilie de Pointe-aux-Trembles, une contribution financière totale de 5046 \$ pour le programme Club sportif et activités physiques;
D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.
ADOPTÉ
20.05 1131790011

# APPROBATION - AJUSTEMENT - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2015 - ORGANISME CLUB DE PATINAGE DE VITESSE POINTE-AUX-TREMBLES INC. - PROGRAMME CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2015;

D'octroyer, à cet effet, à l'organisme Club de patinage de vitesse Pointe-aux-Trembles inc., une contribution financière totale de 12 739 \$ pour le programme Club sportif et activités physiques.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ		
20.06 1131790006		

#### CA14 30 11 0369

# APPROBATION - AJUSTEMENT - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2015 - ORGANISME CLUB GYMNACENTRE INC. - PROGRAMME CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2015;

D'octroyer, à cet effet, à l'organisme Club Gymnacentre inc, une contribution financière totale de 19 307 \$ pour le programme Club sportif et activités physiques.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ	
20.07 1131790010	

#### CA14 30 11 0370

APPROBATION - AJUSTEMENT - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2015 - ORGANISME ÉQUIPE R.D.P. - PROGRAMMES ACTIVITÉS DE LOISIRS, CLUB DE VACANCES ET JEUNESSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2015;

D'octroyer, à cet effet, à l'organisme Équipe R.D.P., une contribution financière totale de 87 363 \$ pour les programmes activités de loisirs, club de vacances et jeunesse.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

#### **ADOPTÉ**

20.08 1131790012

#### CA14 30 11 0371

# APPROBATION - AJUSTEMENT - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2015 - ORGANISME MAISON DES JEUNES DE POINTE-AUX-TREMBLES - PROGRAMME JEUNESSE

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2015;

D'octroyer, à cet effet, à l'organisme la Maison des jeunes de Pointe-aux-Trembles, une contribution financière totale de 103 639 \$ pour le programme Jeunesse;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

**ADOPTÉ** 

20.09 1131790009

#### CA14 30 11 0372

# APPROBATION - AJUSTEMENT - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2015 - ORGANISME MAISON DES JEUNES DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - PROGRAMME JEUNESSE

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2015;

D'octroyer, à cet effet, à l'organisme la Maison des jeunes de Rivière-des-Prairies, une contribution financière totale de 63 740 \$ pour le programme Jeunesse;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.10 1131790001

\_\_\_\_\_

APPROBATION - AJUSTEMENT - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2015 - ORGANISME LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT - PROGRAMMES ACCUEIL ET SURVEILLANCE, ACTIVITÉS DE LOISIRS, CLUB DE VACANCES AINSI QUE CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2015;

D'octroyer, à cet effet, à l'organisme Loisirs communautaires le Relais du Bout, une contribution financière totale de 92 306 \$ pour les programmes Accueil et surveillance, Activités de loisirs, Club de vacances ainsi que Club sportif et activités physiques:

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ	
20.11 1131790008	

#### CA14 30 11 0374

APPROBATION - AJUSTEMENT - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2015 - ORGANISME - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC. - PROGRAMMES CLUB DE VACANCES ET CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2015;

D'octroyer, à cet effet, à l'organisme Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles inc., une contribution financière totale de 24 242 \$ pour les programmes Club de vacances et Club sportif et activités physiques.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ	
20.12 1131790005	

# APPROBATION - AJUSTEMENT - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2015 - ORGANISME CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE INC. - PROGRAMME JEUNESSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2015;

D'octroyer, à cet effet, à l'organisme Centre de promotion communautaire Le Phare inc., une contribution financière totale de 15 935 \$ pour le programme Jeunesse;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ	
20.13 1131790003	

#### CA14 30 11 0376

APPROBATION - PROJET D'ACTE - COOPÉRATIVE DES ROSEAUX, À DES FINS DE PARCS - TERRAIN VACANT - CÔTÉ NORD DE LA RUE NOTRE-DAME EST, ET À L'OUEST DE LA 39E AVENUE - AUTORISATION - UTILISATION - RÉSERVE - FINS DE PARCS DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Coopérative Des Roseaux, un terrain vacant connu comme étant le lot 4 003 526 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté nord de la rue Notre-Dame Est, à l'ouest de la 39<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 30 500 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

D'inscrire au registre du domaine public, comme parc, le lot 4 003 526 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ	
20.14 1146037007	

### CA14 30 11 0377

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ASSOCIATION DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES, EST DE MONTRÉAL (ASPEM) - QUILLE-O-THON ANNUEL

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

#### et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 200 \$ taxes incluses à l'Association de la Sclérose en plaques, Est de Montréal (ASPEM) pour son Quille-O-Thon annuel.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrite au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

# ADOPTÉ 30.01 1144860035

#### CA14 30 11 0378

# OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - FÉDÉRATION RÉGION DES POUILLES DU QUÉBEC - SOIRÉE DE « GALA PUGLIESE »

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la mairesse Chantal Rouleau

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 500 \$ taxes incluses à la Fédération Région des Pouilles du Québec, pour sa soirée de « Gala Pugliese ».

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrite au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ			
30.02 1144860038			

# CA14 30 11 0379

#### DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour la séance du 22 septembre 2014.

ADOPTÉ			
30.03			

ADOPTION - RÉSOLUTION - CALENDRIER -SÉANCES ORDINAIRES - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT - CHOIX DES LIEUX - TENUE - SÉANCES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES - ANNÉE 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'adopter une résolution désignant les dates et les lieux où se tiendront les séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2014;

DE désigner, à cette fin, le Centre Roussin pour la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 février 2015;

DE désigner, à cette fin, le Centre récréatif Rivière-des-Prairies pour les séances ordinaires du conseil d'arrondissement des 10 mars, 5 mai, 7 juillet, 6 octobre et 1<sup>er</sup> décembre 2015, ainsi que pour la tenue des séances extraordinaires du conseil, pour le début de l'année 2015 jusqu'au déménagement des bureaux de l'arrondissement à la Maison du citoyen.

DE désigner, à cette fin, la Maison du citoyen pour les séances ordinaires du conseil d'arrondissement des 7 avril, 2 juin, 1<sup>er</sup> septembre et 3 novembre 2015, ainsi que pour la tenue des séances extraordinaires du conseil, à compter du déménagement des bureaux de l'arrondissement dans cet édifice.

ADOPTÉ	
30.04 1144860034	

#### CA14 30 11 0381

AUTORISATION - DÉPENSE -ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT - AFFICHAGE DYNAMIQUE - INSTALLATIONS DE LA DIRECTION - OCTROI - CONTRAT - APL SONORISATION - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO 14-13773 - OCTROI - CONTRAT - COMPUGEN - ACHAT - ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES REQUIS À L'AFFICHAGE - ENTENTE D'ACHAT 888370 - AUTORISATION - VIREMENT BUDGÉTAIRE - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 45 029,26 \$;

D'octroyer, pour ce faire, un contrat, à la compagnie APL sonorisation, au montant de 35 556,75 \$ taxes incluses, pour l'acquisition d'équipement pour l'affichage dynamique dans les installations de la Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social, conformément aux documents de la soumission sur invitation déposée numéro 14-13773;

D'octroyer, pour ce faire, un contrat au montant de 9 472,51 \$ taxes incluses, à la compagnie Compugen, pour l'achat d'équipements informatiques requis à l'affichage selon l'entente d'achat 888370;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

D'autoriser un virement budgétaire de 41 000 \$ à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ	
30.05 1142962004	

# ACCUSÉ RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - DÉPÔT DES VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période du mois de septembre 2014 et en matière de ressources financières pour la période du 1<sup>er</sup> au 26 septembre 2014, du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période du mois de septembre 2014 ainsi que du dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois de septembre 2014.

ADOPTÉ	
30.06 1144230009	

#### CA14 30 11 0383

DEMANDE - CONSEIL MUNICIPAL -MODIFICATION - DOTATION BUDGÉTAIRE 2014 - AUGMENTATION - ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DES REVENUS ET DES DÉPENSES - REVENUS RÉALISÉS - VENTE DE BILLETS - CROISIÈRES PATRIMONIALES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE demander au conseil municipal:

DE modifier le budget de la Ville, pour l'année 2014, en augmentant l'enveloppe budgétaire des revenus et des dépenses d'un montant de 12 846 \$ représentant les revenus réalisés en 2014 pour la vente de billets pour les croisières patrimoniales.

D'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ	
30.07 1140751003	

# CA14 30 11 0384

ACCEPTATION - DON - FONDATION SUNCOR ÉNERGIE -AUTORISATION - TRÉSORIER DE LA VILLE -ÉMISSION - REÇU OFFICIEL DU DON - AUGMENTATION - DOTATION BUDGÉTAIRE 2014 - ENCAISSEMENT - DON - INFORMATION - TRÉSORIER DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'accepter, pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, un don en espèces de 25 000 \$ de la Fondation Suncor Énergie;

D'autoriser le trésorier de la Ville de Montréal à émettre un reçu officiel de don de 25 000 \$.

DE recommander au comité exécutif :

DE modifier le budget de la Ville pour l'année 2014, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, et ainsi, augmenter l'enveloppe budgétaire de l'arrondissement des revenus et dépenses pour un montant de 25 000 \$.

# ADOPTÉ

30.08 1140448010

#### CA14 30 11 0385

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON- RÉCURRENTE - CORPORATION - « MARCHÉS PUBLICS DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES » - DON - FONDATION SUNCOR ÉNERGIE - PROJET 2014 -MARCHÉ PUBLIC DE POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière non- récurrente à la corporation du « Marchés publics de Rivièredes-Prairies-Pointe-aux-Trembles »' pour un montant de 25 000 \$, suite au don de la Fondation Suncor Énergie pour le projet 2014 du marché public de Pointe-aux-Trembles.

D'autoriser le virement de crédit nécessaire à cette fin.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

#### **ADOPTÉ**

30.09 1141346004

## CA14 30 11 0386

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ASSOCIATION ITALIENNE D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES (A.I.A.P.A.) - FÊTE DE NOËL 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 400 \$ taxes incluses à l'Association italienne d'aide aux personnes âgées (A.I.A.P.A) pour sa fête de Noël 2014.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrite au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

## **ADOPTÉ**

30.10 1144860039

\_\_\_\_\_

#### **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA14-30067**

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter un projet de Règlement numéro RCA14-30067 intitulé « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2015) ».

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la Ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance.

40.01 1144860036

#### CA14 30 11 0388

#### **ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-98**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution numéro PP-98 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'occupation aux fins de l'usage " entrepreneur et matériaux de construction " (paysagiste, électricité et plomberie) prévu au 11 745, avenue Lucien-Gendron, sur le lot 1 076 371 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de La Pointe-aux-Prairies ».

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 19 novembre 2014 à 18 h 30, au centre Roussin, situé au 12125, rue Notre-Dame Est, salle 108, Montréal.

ADOPTÉ

40.02 1146425011

#### CA14 30 11 0389

# DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-94

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le jeudi 23 octobre 2014 relativement au projet de la résolution numéro PP-94 intitulée « Projet particulier visant à autoriser la construction d'un bâtiment isolé de 32 unités d'habitation au 7780, boulevard Gouin Est, sur le lot 1 276 438 - District de Rivière-des-Prairies ».

ADOPTÉ

40.03

#### ADOPTION - SECOND PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-94

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la résolution numéro PP-94 intitulée « Projet particulier visant à autoriser la construction d'un bâtiment isolé de 32 unités d'habitation au 7780, boulevard Gouin Est, sur le lot 1 276 438 - District de Rivière-des-Prairies ».

# ADOPTÉ 40.04 1143077007

#### CA14 30 11 0391

#### **ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA14-30065**

CONSIDÉRANT qu'à partir du 6 septembre 2014, est entrée en vigueur la nouvelle structure organisationnelle de l'arrondissement;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de modifier la désignation des directeurs de direction, ainsi que des Directions de l'arrondissement dans certains des règlements présentement en vigueur de façon à refléter les changements survenus ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 octobre 2014;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et déclarent renoncer à sa lecture;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA14-30065 intitulé « Règlement modifiant l'ensemble des règlements de l'arrondissement de façon à y modifier la désignation des directeurs et des Directions de l'arrondissement ».

ADOPTÉ	
40.05 1144860031	

#### CA14 30 11 0392

#### **ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA14-30066**

VU l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R., chapitre C-11.4);

VU la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1);

VU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 octobre 2014;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et déclarent renoncer à sa lecture;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA14-30066 intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2015) », pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.06 1140448009

\_\_\_\_\_

#### CA14 30 11 0393

#### **PIIA - 7150, RUE MARIE-VICTORIN**

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 octobre 2014;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale conformément à l'article 22 de la section 2, applicable au campus Marie-Victorin, du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), visant le remplacement de murs-rideaux et de portes du bâtiment situé au 7150, rue Marie-Victorin, sur le lot 2 866 596 du cadastre du Québec, circonscription de Montréal, dans le district de Rivière-des-Prairies, le tout tel qu'illustré sur les plans préparés par la firme Barin architecture et design, identifiés A-001, A-100 et A-300 estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 30 septembre 2014.

Les matériaux et les couleurs retenus sont :

Matériau	Élément architectural	Compagnie	Couleur / Modèle
Aluminium	Portes et fenêtres	À déterminer	Anodisé
Verre	Portes et fenêtres	À déterminer	Clair
Verre tympan	Mur rideau	Multiver	Charcoal

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

**ADOPTÉ** 

40.07 1143077014

\_\_\_\_\_

# CA14 30 11 0394

# PIIA - AMENDEMENT - 1300-1400, BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE, SUR LE LOT 1 093 085

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'amender, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009, tel qu'amendé), de même qu'à l'article 166 de la section 24 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), la résolution numéro CA12 30 09 0305 et ses amendements visant l'approbation des plans relatifs à l'apparence du bâtiment dans le cadre des travaux

de transformation autorisés par la résolution sur le projet particulier numéro PP-76, pour la propriété commerciale, située au 1300-1400, boulevard Saint-Jean-Baptiste, sur le lot 1 093 085 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles, le tout, tel qu'illustré sur les plans préparés par la firme d'architectes JBCA, soumises et estampillées par la Direction du développement du territoire et études techniques en date du 19 septembre 2014.

ADOPTE		
40.08 1143469018		

#### CA14 30 11 0395

#### **ÉDICTION - ORDONNANCE NUMÉRO OCA14-(99-254)-001**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'édicter l'ordonnance numéro OCA14-(99-254)-001 en vertu du règlement numéro 99-254, afin de modifier l'annexe 2 du règlement, de façon à retirer tous les concessionnaires de l'arrondissement de la liste des concessionnaires autorisés pour la délivrance de licences pour chiens, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Cette ordonnance entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ			
40.09 1144860037			

## CA14 30 11 0396

# APPROBATION - NOMINATION - DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU GREFFE DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver la nomination de monsieur Denis Laberge au poste de directeur des Services administratifs et du Greffe de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, à une date qui sera déterminée par la directrice d'arrondissement;

D'autoriser la directrice d'arrondissement, madame Dany Barbeau, à signer, pour et au nom de l'arrondissement, tout document afférent à cette nomination, le cas échéant.

ADOPTÉ	
50.01 1142700009	

#### CA14 30 11 0397

APPROBATION - NOMINATION - DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

#### et unanimement résolu :

D'approuver la nomination de monsieur Luc Rousseau au poste de directeur de la Culture, des Sports, des Loisirs et du Développement social de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, à une date qui sera déterminée par la directrice d'arrondissement;

D'autoriser la directrice d'arrondissement, madame Dany Barbeau, à signer, pour et au nom de l'arrondissement, tout document afférent à cette nomination, le cas échéant.

ADOPTÉ		
50.02 1142700010		

#### CA14 30 11 0398

#### DÉSIGNATION - MAIRE SUPPLÉANT D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE désigner Monsieur Richard Guay, conseiller de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, maire suppléant d'arrondissement, pour une période de quatre (4) mois et ce, à compter du 5 novembre 2014.

ADOPTÉ 51.01 1144860033

## CA14 30 11 0399

# ADOPTION DU PLAN D'URGENCE ET DE MISSIONS DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter le plan d'urgence, de relève et de mission de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles. Le plan déposé aujourd'hui abroge celui qui avait été adopté à la séance du conseil d'arrondissement du 3 décembre 2013 (résolution numéro CA13 30 12 0471).

ADOPTÉ	
60.01 1146239002	

#### CA14 30 11 0400

**LEVÉE - SÉANCE** 

À 20 h 25

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par mons	ieur le conseiller Manu	el Guedes	
et unanimement résolu :			
QUE la présente séance	soit levée.		
ADOPTÉ			
70.01			
	<del></del>		_
Julie Boisvert	<del></del>		
Secrétaire d'arrondisseme	ent substitut		
Je donne mon assentime	nt et j'appose ma signa	ture aux résolutions o	ontenues dans ce procès-verbal.
Chantal Rouleau	<del></del>		
Mairesse d'arrondissemen	nt		
Ce procès-verbal a été rati	ifié à la séance du cons	eil d'arrondissement te	nue le 8 décembre 2014.
·			
Chantal Rouleau	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Mairesse d'arrondissemen	ıt		
Julie Boisvert			
Secrétaire d'arrondisseme	ent substitut		